



**HAL**  
open science

# Matérialiser la frontière autour de l'empereur dans l'Antiquité tardive

Maxime Emion

► **To cite this version:**

Maxime Emion. Matérialiser la frontière autour de l'empereur dans l'Antiquité tardive. *Frontière×s : revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art*, 2020, 3, pp.55-65. 10.35562/frontieres.363 . halshs-03118370

**HAL Id: halshs-03118370**

**<https://shs.hal.science/halshs-03118370>**

Submitted on 22 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

# Frontière·s

## Revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art

Publiée avec le soutien de  
la MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE JEAN POUILLOUX  
dans le cadre de la pépinière de revues PRAIRIAL

N° 3

*Matérialiser la frontière*

dir. Cécile MOULIN et Mathilde DURIEZ

LYON  
DÉCEMBRE 2020

**Frontière·s**

Maison de l'Orient et de la Méditerranée  
5/7 rue Raulin  
69365 LYON CEDEX 07

ISSN 2534-7535

frontiere-s@mom.fr

**Pour soumettre un article et consulter l'appel en cours :**

[www.frontiere-s.mom.fr](http://www.frontiere-s.mom.fr)

<https://publications-prairial.fr/frontiere-s>

**Directrice des publications**

Françoise LE MORT, directrice de la MOM

**Rédacteurs en chef**

Fabien BIÈVRE-PERRIN (IRAA, Centre Jean Bérard)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Gaëlle PERROT (HiSoMA)

**Comité de rédaction**

Loubna AYEB (Archéorient)

Fabien BIÈVRE-PERRIN (IRAA, Centre Jean Bérard)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Mathilde DURIEZ (ArAr)

Marine LÉPÉE (ArAr, IASA-UNIL)

Cécile MOULIN (HiSoMA, ArAr)

Gaëlle PERROT (HiSoMA)

**Secrétaire de rédaction**

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

**Direction du numéro**

Cécile MOULIN (HiSoMA-ArAr) et Mathilde DURIEZ (ArAr)

**Auteurs**

Johnny Samuele BALDI (Archéorient UMR 5133)

Blandine BESNARD (Université Lumière Lyon 2, Archéorient UMR 5133)

Sylvain CHARDONNET (Université Paul-Valéry Montpellier III, CEMM EA 4583)

Raphaël DEMÈS (Université de Lille, IRHiS UMR 8529 - CESCO UMR 7302)

Maxime EMION (Université de Rouen, GRHis EA 3831)

Manon SAUVAGE-CERISIER (Université de Lille, HALMA UMR 8164)

Constance TOPPIN (Université Savoie-Mont-Blanc, LLSETI EA3706)

Michèle VILLETARD (Université de Lille, HALMA UMR 8164)

**Photo de couverture :**

*Izki (Oman), vue d'une rue.*

Cliché B. Besnard.

# Sommaire du numéro

---

## Passé/présent : approches croisées du matériel archéologique

### WITHIN SMALL THINGS

Reflections on techno-social boundaries between prehistory and recent past during a Lebanese fieldwork

**Johnny Samuele Baldi** ..... 7

### ARCHITECTURE VERNACULAIRE DE TERRE ET ÉVACUATION DES EAUX

Études de cas dans l'intérieur de l'Oman et perspectives ethnoarchéologiques

**Blandine Besnard** ..... 21

## Délimiter l'espace sacré

### S'ISOLER POUR HONORER

L'exemple des sanctuaires de Déméter dans le Péloponnèse

**Manon Sauvage-Cerisier** ..... 43

### MATÉRIALISER LA FRONTIÈRE AUTOUR DE L'EMPEREUR DANS

L'ANTIQUITÉ TARDIVE

**Maxime Emion** ..... 55

### LES PAONS AFFRONTÉS DANS L'ART LOMBARD DES VIII<sup>E</sup>-IX<sup>E</sup> SIÈCLES

Gardiens et médiateurs d'une frontière entre humain et divin

**Raphaël Demès** ..... 67

### LES STATUES DE LIONS DES ÉGLISES ROMANES, DES GARDIENS DE PIERRE

ENTRE ESPACE PROFANE ET ESPACE SACRÉ

L'exemple des sculptures léonines du comté de la Marche (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)

**Sylvain Chardonnet** ..... 75

## Frontières institutionnelles

### À PROPOS DES ESPACES D'ENSEIGNEMENT ET DES SALLES DE CONFÉRENCE

DANS LE MONDE ROMAIN

**Michèle Villetard** ..... 87

### LE BORNAGE DE L'ALPAGE DE LA GRASSAZ À PEISEY

(TARENTEISE, XV<sup>E</sup> SIÈCLE)

Matérialiser les *limites* des communs

**Constance Toppin** ..... 101



**Délimiter l'espace sacré**



# Matérialiser la frontière autour de l'empereur dans l'Antiquité tardive

DOI : 10.35562/frontieres.363

**Maxime Emion**

Agrégé et docteur en histoire, membre associé du GRHis (EA 3831, Université de Rouen Normandie)

**Résumé.** Cet article étudie les différents éléments qui matérialisaient la frontière établie entre l'empereur et le commun des mortels dans l'Antiquité tardive, entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle, en particulier dans le cadre du cérémonial de la cour impériale. L'importance accrue du cadre palatial établissait une dichotomie entre intérieur et extérieur, et multipliait les seuils qui séparaient le souverain de ses sujets. Les gardes du corps omniprésents constituaient eux aussi une limite tangible, mais mobile, autour de l'empereur dont ils assuraient la sécurité tout en participant de Sa Majesté. Enfin, la pourpre impériale établissait une dernière barrière autour du corps du souverain, tout en étant l'interface permettant d'approcher le caractère sacré de son pouvoir lors de la cérémonie de l'adoratio. L'association des réalités matérielles, de la rhétorique de la sacralité et des pratiques rituelles brouillait les limites entre l'image et la réalité, et faisait de l'empereur lui-même un être-frontière, appartenant à la fois au monde terrestre et au monde céleste.

**Mots-clés :** Antiquité tardive, cérémonial impérial, palais, garde impériale

**Abstract.** This paper investigates the various elements materialising a frontier between the emperor and common mortals in Late Antiquity, between the 4th and the 6th century AD, especially in the framework of the imperial court ceremonial. The reinforced importance of the palatial space established a dichotomy between inside and outside, and multiplied the thresholds separating the emperor and his subjects. The ever-present bodyguards were also a tangible yet mobile limit around the emperor, ensuring his security and contributing to his majesty. The imperial purple was the ultimate barrier around the ruler's body and acted as a medium to approach the sacred nature of his power during the ceremony of adoratio. The interplay of material realities, rhetoric of sacredness, and ritual practices blurred the limits between image and reality, and turned the emperor himself into a frontier-being, belonging to both the earthly and the heavenly worlds.

**Keywords:** Late Antiquity, imperial ceremonial, palace, imperial bodyguard

## INTRODUCTION

La fortune heuristique de la notion de frontière, entendue dans son sens le plus large, pour l'étude de l'Antiquité tardive n'est plus à démontrer : la série des colloques *Shifting Frontiers in Late Antiquity*, qui se perpétuent tous les deux ans depuis le milieu des années 1990, en est une preuve<sup>1</sup>. L'une de ces « frontières changeantes » est celle qui s'établit entre l'empereur et le commun des mortels, alors que tombe le masque du Principat. La tendance de longue durée à l'affirmation du caractère sacré de la fonction impériale, insistant sur la relation privilégiée des souverains avec le divin, se concrétise à partir de l'époque tétrarchique. De primus inter pares et premier des citoyens, l'empereur devient un être surhumain inaccessible, auquel seuls quelques

<sup>1</sup> Premier volume : Mathisen et Sivan 1996 ; dernier volume paru : Drijvers et Lenski 2019. Voir aussi Rousselle 1995 pour un usage large de la notion de frontières dans l'Antiquité.



élus ont accès, selon un ordre des préséances codifié autour duquel s'organise une vie de cour toujours plus ritualisée<sup>2</sup>. Plusieurs éléments matérialisent cette séparation entre l'empereur et le reste du monde, en particulier dans le cadre du cérémonial impérial, bien connu par un riche corpus littéraire et iconographique allant de l'aube du IV<sup>e</sup> siècle à la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Ce sont ces éléments, barrières autant qu'interfaces, que nous proposons d'étudier ici selon une approche concentrique, allant des murs du palais au manteau de pourpre revêtant le corps du souverain, en passant par l'escorte militaire qui entoure en permanence l'empereur.

## LE PALAIS ET SES MYSTÈRES

Alors que Rome perdit son rôle de capitale dans l'agitation du III<sup>e</sup> siècle, on vit se multiplier les villes de résidence impériale. Milan, Trèves, Sirmium, Thessalonique et Nicomédie à partir de la Tétrarchie, puis Constantinople dès 330, et Ravenne au début du V<sup>e</sup> siècle, imitèrent la Ville éternelle en se dotant d'un palais (*palatium*), dont le nom dérive de celui de la colline du Palatin où les empereurs, à la suite d'Auguste, avaient établi leur résidence. La frontière entre l'empereur et ses sujets trouve dans ces complexes monumentaux une manifestation spatiale et architecturale dont les progrès de l'archéologie palatiale ne révèlent encore qu'en partie la richesse et la diversité<sup>4</sup>. Le palais impérial, véritable ville dans la ville, constituait aussi bien une réalité matérielle, lieu de résidence de la cour et d'exercice du pouvoir, qu'un espace imaginaire sacralisé, image terrestre de la cité céleste. L'importance politique et symbolique de ce que l'on appela de plus en plus souvent le *sacrum palatium* n'eut de cesse de se renforcer<sup>5</sup>. Mais on aurait tort d'appliquer uniformément à toute la période tardo-antique le *topos* polémique du *princeps clausus* évoqué par l'*Histoire Auguste* et dans le *Discours sur la Royauté* de Synésios de Cyrène, qui critique le faste de la cour d'Arcadius cloîtré en son palais<sup>6</sup>. Au IV<sup>e</sup> siècle encore, la cour était itinérante, et le souverain rendait visite, en grande pompe, aux provinces et aux cités. Il menait aussi en personne les armées au combat. À ces occasions, il haranguait la population ou les soldats dans la tradition des *contiones* représentées sur les monuments triomphaux du II<sup>e</sup> siècle. Le tribunal du haut duquel était prononcée l'*adlocutio* contribuait à la visibilité du souverain, tout en signifiant, par la mise à distance, son autorité<sup>7</sup>. Après la mort de Théodose I<sup>er</sup>, les empereurs se sédentarisèrent progressivement, à Milan puis Ravenne en Occident, et à Constantinople en Orient<sup>8</sup>. Mais même alors, la vie du souverain resta rythmée par des apparitions publiques dans les rues et les églises de la capitale, lors de processions et de cérémonies de plus en plus christianisées<sup>9</sup>. Il assistait aussi aux courses de l'hippodrome depuis la loge impériale (*kathisma*) reliée au Palais, point de contact fondamental entre l'empereur et le peuple<sup>10</sup>.

En dehors de ces apparitions publiques, les murs du *sacrum palatium* délimitaient autour de l'empereur un espace inaccessible, tant au plan symbolique qu'au plan physique. Les sources juridiques distinguent les membres de l'armée ou de l'administration qui servaient *intra palatium* de ceux qui n'avaient pas ce privilège<sup>11</sup>. En effet, entrer au palais était l'apanage des membres du *comitatus*, l'entourage civil et militaire de l'empereur, des ambassadeurs ou encore des évêques. Dès 291, un panégyrique évoquant l'entrevue de Dioclétien et Maximien à Milan oppose ainsi le secret de l'intérieur du palais, où seuls quelques dignitaires étaient admis à approcher les empereurs, au reste de la ville où tous pouvaient les admirer. Le passage du seuil du palais par les souverains est alors une sorte d'épiphanie<sup>12</sup>. Au VI<sup>e</sup> siècle, on retrouve dans l'éloge de Justin II composé par Corippe une semblable insistance sur le franchissement du seuil du palais de Constantinople par l'empereur, marquant le passage d'un monde à l'autre<sup>13</sup>. Cette porte, la monumentale *Chalkè*

2 Kelly 1998 ; Noethlichs 1998 ; McCormick 2000 ; Kolb 2001 ; Smith 2007 ; Whitby 2008.

3 Point de départ : MacCormack 1981 ; Tantillo 2015.

4 Pour l'archéologie palatiale tardo-antique, réflexions importantes de Duval 1987 ; bibliographie analytique dans Uytterhoeven 2007, p. 33-38 ; bilan dans Carile 2012, p. 6-23. Pour le Grand Palais de Constantinople, mises au point récentes avec bibliographie antérieure : Bolognesi Recchi-Franceschini 2000 ; Bardill 2006 ; Carile 2012, p. 151-178 ; Westbrook 2020.

5 Palais comme lieu de vie de la cour : Noethlichs 1998, p. 22-27 ; McCormick 2000, p. 136-142 ; Berger 2013. Sur ses dimensions imaginaires, Carile 2012.

6 L'expression dérive d'*Hist. Aug. Aur.* XLIII, 4 et *Sev. Alex.* LXVI, 3. Sur le *princeps clausus*, Chastagnol 1985 ; Icks 2019.

7 Itinérance de la cour : Destephen 2016. Empereur chef de guerre : Hebblewhite 2017. Discours à la population : voir e.g. l'arc de Constantin (relief de l'*adlocutio*) ; Ammien Marcellin, XVI, 10, 13. Harangue aux troupes depuis une tribune : e.g. Ammien Marcellin, XIV, 10, 10-16 ; XV, 8, 4-8 ; XXVII, 6. Sur les *contiones* des colonnes trajane et aurélienne, David 2000.

8 Destephen 2016, p. 81-107.

9 Puech 2018a.

10 Dagron 2011 ; Carile 2012, p. 11-14.

11 E.g. *Cod. Theod.* VI, 16, 1 (413, Constantinople) ; VI, 22, 1 (321, Sirmium) ; VII, 20, 10 (369, Trèves) ; XI, 16, 15 (382) ; XII, 1, 44 (358, Sirmium) ; XIII, 5, 14, 4 (371, Constantinople) ; XVI, 5, 42 (408, Ravenne). Sur le *comitatus*, Winterling 1998.

12 *Pan. Lat.* III, 11, 3 ; cette apparition constitue le point d'orgue de la visite impériale dans la cité, jouant sur une dichotomie de l'absence et de la présence fondamentale dans la rhétorique des panégyriques tétrarchiques, cf. MacCormack 1981, p. 22-33 et L'Huillier 1992, p. 287-320.

13 Corippe, *In Laud. Iust.*, I, 197 ; III, 1 ; IV, 248. Sur ce texte, Ploton-Nicollet 2015 ; Puech 2018b.

au toit de bronze, dont des vestiges ont été mis au jour en 2003, figurait à elle seule la majesté du palais tout entier, et était ornée de mosaïques évoquant la domination impériale sur le monde<sup>14</sup>. Édifiée par Anastase et reconstruite par Justinien après la sédition Nika, elle ouvrait sur des portiques, des cours, des antichambres ou d'autres portes, emboîtement de limites et de frontières que l'empereur traversait lors d'itinéraires cérémoniels, et qu'il convenait de franchir selon un ordre codifié avant une audience impériale. Le *Livre des Cérémonies* compilé par Constantin Porphyrogénète au x<sup>e</sup> siècle, mais qui emprunte quelques chapitres à Pierre le Patrice, maître des offices de Justinien, en donne une bonne idée. Ainsi, un ambassadeur perse, entré dans l'empire *via* la ville frontalière de Dara, et parvenu à Constantinople selon un protocole bien réglé, entrait au palais par la *Regia*, grande avenue donnant sur la *Chalkè*. Il était alors reçu dans la *schola* du maître des offices, puis patientait dans l'Antéconsistoire avant d'accéder au Consistoire, dont il passait la triple porte en se prosternant à trois reprises<sup>15</sup>. L'empereur recevait dans l'une des salles d'apparat, le Grand ou le Petit Consistoire, ou encore, à partir du vi<sup>e</sup> siècle, le Chrysotriklinos, où d'autres barrières continuaient de le séparer de son auditoire. Le trône, surélevé, était entouré de colonnes surmontées d'un dais, visibles sur une miniature du calendrier de 354 représentant Constance II (fig. 1), sur la *missorium* de Théodose (fig. 2), et décrites par Corippe<sup>16</sup>.

Dès le iv<sup>e</sup> siècle, il pouvait être dissimulé par un rideau (*velum*), dont l'usage devint plus systématique au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Pierre le Patrice évoque le lever rituel de ce rideau lors de la visite d'ambassadeurs de la *pars occidentalis* ou d'émissaires perses<sup>18</sup>. Corippe en fait mention lors de l'ambassade des Avars auprès de Justin II en novembre 565<sup>19</sup>. Ainsi, comme l'a montré A. Carile, le cadre palatial monumental et son agencement intérieur visant à magnifier la Majesté Impériale établissait un jeu permanent entre l'invisibilité du souverain et son épiphanie, constitutif d'une « proxémique du pouvoir » dont il ne faut pas sous-estimer les dimensions mystiques, voire initiatiques<sup>20</sup>. Murs, portes, portiques et antichambres formaient une série de frontières qu'il fallait franchir avant de poser ses yeux sur l'empereur, maître du monde et garant de l'ordre cosmique.



**Figure 1. Constance II sur le Chronographe de 354**

Manuscrit Barberini de la Bibliothèque Vaticane, folio 20 verso. Source : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/4a/07\\_constantius2Chrono354.png](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/4a/07_constantius2Chrono354.png) (domaine public), d'après *Die Calenderbilder*, Berlin, 1888, fig. 34

## LES GARDES, UN CORDON DE SÉCURITÉ ET D'APPARAT

La frontière entre l'empereur et le commun des mortels était encore matérialisée par le cordon des gardes du corps entourant le souverain, si omniprésents qu'ils constituaient, selon Jean Chrysostome, un élément standard des portraits impériaux<sup>21</sup>. Les différents corps de la garde impériale, *scholes palatines*, *protectores*, *domestici*, *candidati*, *excubitores*, dont la diversité des titres reflète autant la complexité de l'histoire militaire que les nuances de la hiérarchie des dignités, protégeaient l'empereur au palais et dans ses déplacements<sup>22</sup>. Ils surveillaient toutes les résidences impériales : Ammien Marcellin les mentionne par exemple au palais de Julien César à Paris<sup>23</sup>. Mais c'est pour Constantinople que le dossier est le mieux fourni. Eusèbe signale

14 Mango 1959 ; Girgin 2008 ; Carile 2012, p. 15-16.

15 *De Cer.*, I, 89. Sur le cérémonial des ambassades dans l'Antiquité tardive, Nechaeva 2014, p. 34-42. Sur la *schola* du maître des offices, Bolognesi Recchi-Franceschini 2008.

16 Corippe, *In Laud. Iust.*, III, 191-209. Sur le calendrier (« chronographe ») de 354, Salzman 1990. Sur la *missorium* de Théodose, McCormack 1981, p. 214-220 ; Almagro-Gorbea *et al.* 2000.

17 Alföldi 1934, p. 36-37 ; Tantillo 2015, p. 574-575.

18 *De Cer.*, I, 87 ; I, 89.

19 Corippe, *In Laud. Iust.*, III, 225.

20 Carile 2003. Voir aussi Carile 2018 pour les interactions riches de sens entre l'empereur et les espaces palatiaux qu'il occupe.

21 Jean Chrysostome, *In dictum Pauli*, PG 51, col. 247.

22 Frank 1969 ; Haldon 1984 ; Emion 2017a. Désormais, voir les contributions réunies dans Wolff et Faure 2020 (en particulier les articles de J.-M. Carrié, M. Emion, et S. Janniard).

23 Ammien Marcellin, XX, 4, 21.

les gardes veillant, l'arme au poing, sur l'entrée du palais lors des *vicennalia* de Constantin<sup>24</sup>. Les récits des avènements de Léon I<sup>er</sup> et de Justin II décrivent les *scholares* gardant les abords de la résidence<sup>25</sup>. Léon aurait d'ailleurs expressément affecté le nouveau corps des *excubitores* à la surveillance des portes<sup>26</sup>. Un poème grec en hexamètres, la *Vision de Dorotheos*, reflétant certains aspects de la mystique chrétienne de l'époque théodosienne, relate les aventures spirituelles d'un garde qui arpente les cours et portes d'un palais céleste calqué sur la demeure impériale<sup>27</sup>. Dans l'enceinte du palais, entre la *Chalkè* et le Consistoire, les gardes disposaient de quartiers spécifiques, des portiques dont l'organisation exacte reste difficile à restituer<sup>28</sup>. Ils s'y rangeaient lors des audiences impériales, formant avec le reste du personnel palatin une haie autour du visiteur, et protégeaient l'accès à la salle d'audience<sup>29</sup>. Corippe signale, à l'entrée du Consistoire, « [I]es sentinelles [qui] gardent le seuil élevé et à ceux qui veulent entrer sans en être dignes barrent le passage par leurs détachements serrés, redoutables par leur fierté et leur volonté<sup>30</sup> ». Le *missorium* de Théodose les dépeint autour du souverain lors de la remise d'un codicille à un fonctionnaire (fig. 2). Enfin les spathaires, des eunuques chargés de protéger l'empereur dans son intimité, dont le rôle s'affirme au v<sup>e</sup> et au vi<sup>e</sup> siècle, matérialisaient la frontière entre sphère publique et sphère privée<sup>31</sup>.

La présence des gardes autour de l'empereur ne se limitait pas au palais. Ils assuraient sa sécurité lorsqu'il partait encore au combat au iv<sup>e</sup> siècle, comme on le voit sur la frise du siège de Vérone sur l'arc de Constantin à Rome. Ils s'interposèrent entre Constance II et les barbares lors d'une attaque-surprise des Limigantes, et l'un d'eux protégea Julien contre des projectiles lors du siège de Meinas Sabatha en Perse<sup>32</sup>. À Andrinople, les *candidati* de Valens périrent avec lui<sup>33</sup>. Plus largement, ces soldats entouraient l'empereur dans tous ses déplacements, en particulier lors de ses apparitions publiques<sup>34</sup>. Les sources insistent sur la richesse de leur tenue brodée d'or, et sur leurs armes décorées de pierres précieuses, qui participent de la Majesté Impériale en représentation. Lors de son *adventus* à Rome en 357, Constance II, précédé des enseignes, était escorté de soldats à l'équipement flamboyant, dont les terribles cataphractaires, cavaliers cuirassés qu'Ammien compare à des statues de bronze<sup>35</sup>. Les textes chrétiens d'époque théodosienne décrivent souvent les gardes aux boucliers ornés de gemmes accompagnant l'empereur<sup>36</sup>. Même lorsqu'il apparaissait au *kathisma* de l'hippodrome, le souverain était entouré de ses gardes, comme le montre la base de l'obélisque de Théodose (fig. 3)<sup>37</sup>. Lors de sa procession consulaire, le 1<sup>er</sup> janvier 566, Justin II parcourut les rues de Constantinople au milieu d'une escorte spectaculaire formée par les *excubitores* et les *protectores*<sup>38</sup>. Les gardes faisaient barrière autour de l'empereur de son avènement à sa mort. Ainsi les *candidati* formèrent la tortue autour de Léon et



**Figure 2. *Missorium* de Théodose (copie, musée de Merida)**

Source : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/54/Disco\\_de\\_Teodosio.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/54/Disco_de_Teodosio.jpg)  
(Ángel M. Felicísimo, CC BY 3.0).jpg

24 Eusèbe de Césarée, *Vit. Const.*, III, 15.

25 *De Cer.*, I, 91 ; Corippe, *In Laud. Iust.*, II, 202-225.

26 Lydus, *De Mag.*, I, 16, 3. Contre la *communis opinio*, Croke 2005 estime, sans convaincre, que ce corps existait dès le Haut-Empire.

27 P. Bodmer XXIX, avec corrections de Kessels et Van Der Horst 1987 ; commentaires de Van Berchem 1986 et Bremmer 1988.

28 Guillard 1956 (à partir des sources littéraires) ; Bolognesi Recchi-Franceschini 2008 (pour l'archéologie). De tels quartiers existaient dans les autres palais impériaux, mais la documentation est mince, cf. Emion 2017a, p. 541.

29 Description dans Corippe, *In Laud. Iust.*, III, 157-190. Voir aussi *De Cer.*, I, 89, mentionnant les *candidati* en place lors de la réception d'un ambassadeur perse.

30 Corippe, *In Laud. Iust.*, III, 207-209 : *Custodes ardua seruant / limina et indignis intrare uolentibus obstant / condensi numeris, fastu nutuque tremendi* (trad. S. Antès).

31 Sidéris 2003.

32 Ammien Marcellin, XIX, 11, 10-12 (Constance) ; XXIV, 5, 6 (Julien).

33 Ammien Marcellin, XXXI, 13, 14-16.

34 Frank 1969, p. 147-165.

35 Ammien Marcellin, XVI, 10, 6-8. Sur l'*aduentus*, McCormack 1981, p. 17-89 ; McCormick 1986 ; Dufraigne 1994.

36 Recensement dans Delmaire 2008.

37 Sur ce monument, Kiilerich 1998.

38 Corippe, *In Laud. Iust.*, IV, 224-263.



**Figure 3. Base de l'obélisque de Théodose, face sud**

Istanbul, *in situ*. Source : [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/4d/South\\_face\\_-\\_Emperor\\_and\\_his\\_family\\_%26\\_Chariot\\_race\\_%28Obelisk\\_of\\_Theodosius%29.JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/4d/South_face_-_Emperor_and_his_family_%26_Chariot_race_%28Obelisk_of_Theodosius%29.JPG) (José Luiz Bernardes Ribeiro, CC BY-SA 3.0)

de Justin I<sup>er</sup> lors de leur élévation au pouvoir, tandis qu'ils revêtaient la tenue impériale<sup>39</sup> ; et après la mort de Constantin, les soldats entouraient encore sa dépouille<sup>40</sup>.

La frontière que formait la troupe des gardes doit être considérée à l'aune des imaginaires tardo-antiques. Les armes et tenues somptueuses de ces soldats magnifiaient, par leur luxe et leur richesse, l'apparition de l'empereur – même si ce dernier restait toujours le centre de l'attention<sup>41</sup>. La présence des gardes exprimait aussi les ambitions de domination universelle du pouvoir impérial. En effet, sans pour autant y voir la preuve d'un recrutement systématique chez les peuples extérieurs à l'empire, les cheveux longs arborés par certains d'entre eux, bien visibles dans l'iconographie (fig. 2 et 3), pouvaient évoquer l'image d'une barbarie domestiquée mise au service de l'empereur<sup>42</sup>. À l'inverse, la tenue des *excubitores*, la nouvelle garde établie par Léon I<sup>er</sup>, rappelait les origines les plus anciennes de Rome en prétendant imiter l'armement du temps de Romulus<sup>43</sup>. Enfin, le parallèle entre hiérarchie terrestre et hiérarchie céleste invitait à voir en l'empereur ainsi escorté une image du Christ entouré des anges et des saints, renforçant l'idée d'inaccessibilité du pouvoir impérial<sup>44</sup>. Pour les personnes autorisées à approcher, cette frontière pouvait être franchie, non sans émotion. Corippe se plaît à dépeindre l'émerveillement des ambassadeurs avares passant entre les rangs chatoyants des gardes palatins<sup>45</sup>. Deux siècles plus tôt, c'est une vision assez semblable, mais décrite avec plus de sobriété par Ammien, qui

39 *De Cer.* I, 91 (Léon) et 93 (Justin). Sur les protocoles de couronnement, Frank 1969, p. 161-165 ; Dagron 1996, p. 74-90.

40 Eusèbe de Césarée, *Vit. Const.*, IV, 65-67.

41 Jean Chrysostome, *Commentaire sur l'épître aux Romains*, XIV, 10, PG 60, col. 537.

42 Une coiffure similaire est aussi visible chez un garde du *missorium* de Constance II retrouvé à Kertch. Si une partie des gardes fut effectivement recrutée chez les barbares (Frank 1969, p. 59-72), on ne peut généraliser le propos, cf. Emion 2017a, p. 347-357. Les modes vestimentaires et capillaires d'inspiration barbare se diffusèrent sans rester liées à une appartenance ethnique (cf. von Rummel 2007). Cette « barbarisation » de l'apparence militaire, que l'on ne peut associer à l'influence de peuples clairement identifiables, tient de la réinvention d'une barbarie de synthèse constitutive d'une nouvelle identité militaire (Halsall 2007, p. 104). Balty 1982 fait par ailleurs valoir que la coiffure des gardes impériaux rappelle celle des serviteurs d'apparat des banquets aristocratiques : vêtements, accessoires et coiffures étaient porteurs d'une grande multiplicité de sens.

43 Lydus, *De Mag.* I, 12, 6.

44 Dufraigne 1994 ; Emion 2018.

45 Corippe, *In Laud. Iust.*, III, 237-244.

suscita l'admiration de Macrianus, roi des Alamans, admis au camp de Julien pour implorer la paix<sup>46</sup>. Au même titre que le passage des portes du palais et le lever du *velum*, le franchissement des rangées de soldats en armes d'apparat participait de l'épiphanie impériale.

## LA POURPRE, FRONTIÈRE DU CORPS IMPÉRIAL

Les gardes protégeaient de toute atteinte le corps de l'empereur, considéré comme sacré : dès le III<sup>e</sup> siècle, la titulature complète des *protectores diuini lateris Augusti* les rattachait au « flanc divin » du souverain<sup>47</sup>. Mais d'autres frontières séparaient plus étroitement encore ce corps impérial de son environnement<sup>48</sup>. Même s'il n'y eut jamais, dans l'Antiquité tardive, de tabou *stricto sensu* autour du corps de l'empereur, celui-ci devait autant que possible éviter les contacts<sup>49</sup>. Dès lors, il était d'usage de garder les mains voilées (*manus velatae*) lorsque l'empereur remettait un objet<sup>50</sup>. Les soldats des fresques tétrarchiques du camp de Louxor tendent leurs mains ainsi couvertes vers le souverain leur offrant un *cingulum*, tandis que le fonctionnaire représenté un siècle plus tard sur le *missorium* de Théodose reçoit de la même manière un codicille de la main de l'Auguste (fig. 2)<sup>51</sup>. La pratique était semblable lors de la remise de l'or coronaire à l'empereur ou de la distribution des *donativa*<sup>52</sup>.

Surtout, le protocole de cour fixé par Dioclétien, peut-être inspiré du modèle perse, empêchait tout contact direct avec le souverain. L'accolade et le baiser de la *salutatio*, n'étant plus pratiqués qu'entre deux collègues empereurs, appartenaient au langage politique de la *concordia Augustorum*, bien illustré par l'iconographie tétrarchique<sup>53</sup>. Pour tout autre individu reçu par l'empereur s'imposaient la prosternation (proskynèse) et l'adoration de la pourpre<sup>54</sup>. Le manteau de pourpre était, avec le diadème qui s'imposa à partir de Constantin, le principal emblème du pouvoir, distinguant le souverain de ses sujets dès l'instant où il était revêtu (*mutatio vestis*) lors de l'accession à la dignité impériale<sup>55</sup>. La législation tardo-antique, toujours plus stricte à cet égard, encadrait sévèrement la production du colorant pourpre issu du murex et interdisait à quiconque d'arborer une tenue semblable – la simple possession de pièces de tissu teintées dans cette nuance pouvant prêter à suspicion<sup>56</sup>. Symbole de la dignité impériale, la pourpre était un vêtement-frontière séparant le corps du souverain de son environnement. Son caractère sacré lui donnait une valeur protectrice, et y porter atteinte était un sacrilège<sup>57</sup>. À ce titre, on la retirait des épaules d'un empereur déchu avant sa mise à mort<sup>58</sup>. L'empereur pouvait l'utiliser pour protéger de toute atteinte un individu. Ammien Marcellin rapporte ainsi que Julien recouvrit de son manteau le préfet du prétoire Nébridius qui, ayant déclaré publiquement sa fidélité envers Constance II, manqua de se faire massacrer par les soldats<sup>59</sup>. Cette barrière sacrée faisait aussi office

46 Ammien Marcellin, XVIII, 2, 17 : *Et Macrianus quidem cum fratre inter aquilas admissus et signa, stupebat armorum uirumque uarium decus, uisa tunc primitus, proque suis orabat.*

47 Emion 2017a, p. 140-144.

48 Les réflexions de Meister 2012 sur la corporalité du pouvoir sous le Principat méritent des prolongements vers les époques plus tardives, que nous ne pouvons ici qu'esquisser (un projet de recherche dirigé par J. Meister, *Herrscherkörper in den Monarchien der Spätantike und des frühen Mittelalters*, soutenu par le Fonds National Suisse, est d'ailleurs en cours sur la période 2019-2024). Le hiératisme et la frontalité de l'iconographie trouvaient parfois un écho dans l'attitude réelle du souverain – cf. Constance II, semblable à une statue lors de sa visite à Rome, Ammien Marcellin, XVI, 10, 9-11. Mais, même si l'iconographie tendit à l'idéaliser selon des codes différents de ceux du Haut-Empire, le corps de l'empereur ne fut jamais uniformisé et réduit à une image abstraite, voir e.g. les portraits physiognomoniques chez Ammien Marcellin, XIV, 11, 28 (Gallus) ; XXI, 16 (Constance II) ; XXV, 4 (Julien) ; XXV, 10, 14-15 (Jovien) ; XXX, 9, 6 (Valentinien) ; XXXI, 14, 7 (Valens).

49 Tantillo 2015, p. 571-572. Nous laissons de côté la question de l'armure des souverains (cf. Alföldi 1935, p. 66-68). Au IV<sup>e</sup> siècle, quand ils fréquentaient encore le champ de bataille, il s'agissait d'une protection indispensable, que Julien aurait oublié de mettre, dans sa précipitation, au moment de sa mort. Par la suite, même lorsque l'empereur ne part plus au combat, elle reste fréquente dans l'iconographie (e.g. diptyque de Probus, colosse de Barletta, ivoire Barberini), symbolisant son rôle militaire, mais le souverain ne la portait pas au palais.

50 Alföldi 1934, p. 33-35 (qui relève des précédents dès le II<sup>e</sup> siècle).

51 Pour les fresques de Louxor, Jones et McFadden 2015, p. 122. Ce type de détail a permis d'identifier des représentations impériales dans des scènes fragmentaires (ainsi d'un panneau d'ivoire à Kenchreai, ou dans les mosaïques de Centcelles, cf. Stern et Hadjilazarou Thimme 2007, p. 40, avec références).

52 Delmaire 1989, p. 555.

53 Tantillo 2015, p. 571-572. Pour l'iconographie tétrarchique, Blonce 2019.

54 Alföldi 1934, p. 45-79 (avec des précédents sous le Haut-Empire) ; Avery 1940 ; Kolb 2001, p. 38-54 ; Smith 2007, p. 175-176 et 215-216 ; Tantillo 2015, p. 564-576.

55 Sur ces emblèmes du pouvoir impérial, Alföldi 1935 ; Tantillo 2011.

56 Delmaire 1989, p. 455-464, renvoyant aux sources juridiques.

57 Voir e.g. *Pan. Lat.* XII, 42 : on veut éviter que la pourpre ne soit souillée par le sang de l'usurpateur Maxime.

58 Voir ainsi l'exécution de Gallus (Ammien Marcellin, XIV, 11, 20), et le cas de nombreux usurpateurs, cf. Emion 2017b. L'*Histoire Auguste*, reflétant des conceptions du IV<sup>e</sup> siècle, rapporte que les soldats retirèrent la pourpre de Pupien et Balbin avant de les assassiner, *Histoire Auguste, Max. Balb.*, XIV, 5-6, cf. Molinier-Arbo 2003, p. 307.

59 Ammien Marcellin, XXI, 5, 11-12. Une anecdote similaire au sujet de Sévère Alexandre protégeant Ulpien (*Histoire Auguste, Alex. Sev.*, LL, 4), doit être comprise au prisme des conceptions contemporaines de la rédaction de l'*Histoire Auguste*, cf. Molinier-Ar-

d'interface, car lors de l'*adoratio*, on touchait ou embrassait un pan du vêtement de l'empereur – les sources juridiques emploient d'ailleurs parfois l'expression *adtingere* ou *contingere purpuram*<sup>60</sup>. La participation à cette cérémonie était un privilège convoité, lié à la position de chacun dans l'ordre hiérarchique des dignités, autant qu'une marque d'acceptation de la supériorité transcendante du pouvoir impérial qui régissait l'ordre social<sup>61</sup>. En approchant ainsi la nature sacrée du souverain, un individu admis à adorer la pourpre pouvait être intégré au *comitatus*, et faire à son tour partie de la barrière de soldats et de courtisans entourant l'empereur.

## CONCLUSION

L'inaccessibilité de l'empereur dans l'Antiquité tardive trouve donc plusieurs manifestations matérielles. Le *sacrum palatium*, dissimulant le souverain aux regards de sa capitale et du monde, devint le cadre privilégié de son apparition à quelques élus. Entouré de gardes concourant à l'expression de Sa Majesté autant qu'à sa protection, le corps même de l'empereur revêtu de la pourpre sacrée restait intouchable. Le franchissement des seuils du palais, le passage à travers la haie des soldats en armes, l'adoration de la pourpre, étaient alors autant d'instant d'épiphanie où ces barrières se faisaient interfaces. L'association des réalités matérielles, de la rhétorique de la sacralité du pouvoir impérial et des pratiques rituelles qui l'entouraient, établissant un jeu d'échos entre le cérémonial et ses représentations<sup>62</sup>, brouillait les limites entre l'image et la réalité, et faisait de l'empereur lui-même un être-frontière, appartenant à la fois au monde terrestre et au monde céleste.

---

bo 2003, p. 307.

60 *Cod. Theod.* VI, 24, 4 (387, Milan) ; VIII, 7, 16 (385, Aquilée).

61 Voir notamment Löhken 1982.

62 MacCormack 1981.

## BIBLIOGRAPHIE

### Abréviations

De Cer. = Constantin VII, *Le Livre des Cérémonies, Livre II*

Lydus, De Mag. = Jean le Lydien, *Des magistratures de l'État romain*

PG = *Patrologiae Cursus Completus, Series Graeca*

P. Bodmer XXIX = Papyrus Bodmer XXIX. Vision de Dorotheos

### Sources anciennes

Ammien Marcellin, *Histoires*, éd. et trad. E. Galletier, G. Sabbah, J. Fontaine et M.-A. Marié, Paris, Les Belles Lettres, 1968-1999.

Code Théodosien : *Theodosiani libri XVI cum constitutionibus Sirmondianis*, éd. T. Mommsen et P. Meyer, Berlin, Berolini, Apud Weimannos, 1904-1905.

Corippe, Éloge de l'empereur Justin II, éd. et trad. S. Antès, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

Constantin VII, *De cerimoniis aulae byzantini libri duo*, éd. J. Reiske, Bonn, 1829.

Constantin VII, *Le Livre des Cérémonies, Livre II*, éd. et trad. A. Vogt, Paris, Les Belles Lettres, 1935.

Eusèbe de Césarée, *Vie de Constantin*, éd. F. Winkelmann, trad. M. Rondeau et L. Pietri, Paris, Éditions du Cerf, 2013.

*Histoire Auguste. Les empereurs romains des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles*, éd. et trad. A. Chastagnol, Paris, Robert Laffont, 1994.

Jean le Lydien, *Des magistratures de l'État romain*, éd. et trad. M. Dubuisson et J. Schamp, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

*Panegyriques Latins*, éd. et trad. E. Galletier, Paris, Les Belles Lettres, 1949-1955.

*Patrologiae Cursus Completus, Series Graeca*, éd. J. P. Migne, Paris, 1857-1866.

*Papyrus Bodmer XXIX. Vision de Dorotheos*, éd. et trad. A. Hurst, A. Reverdin et J. Rudhardt, Genève, 1984.

### Travaux

ALFÖLDI A. 1934, « Die Ausgestaltung des monarchischen Zeremoniells am römischen Kaiserhofe », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung* 49, p. 1-118.

ALFÖLDI A. 1935, « Insignien und Tracht der römischen Kaiser », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung* 50, p. 1-171.

ALMAGRO-GORBEA M., ALVAREZ MARTINEZ J.M., BLAZQUEZ MARTINEZ J. et ROVIRA S. (éd.) 2000, *El disco de Teodosio*, Madrid.

AVERY W.T. 1940, « The *adoratio purpurae* and the importance of the imperial purple in the fourth century », *Memoirs of the American Academy in Rome* 16, p. 66-80.

BALTY J. 1982, « *Paedagogiani*-pages, de Rome à Byzance », in L. Hadermann-Misguich et G. Raepset (éd.), *Rayonnement grec. Hommages à Charles Delvoye*, Bruxelles, p. 299-312.

BARDILL J. 2006, « Visualizing the Great Palace of the Byzantine Emperors at Constantinople. Archaeology, Text, and Topography », *BYZAS* 5, p. 5-46.

BERGER A. 2013, « The Byzantine Court as Physical Space », in N. Necipoglu, A. Ödekan et E. Akyürek (éd.), *The Byzantine Court: Source of Power and Culture*, Istanbul, p. 13-22.

BLONCE C. 2019, « *Ex pluribus unum* : images de la Tétrarchie », in J.-B. Bonnard (dir.), *Corps, gestes et vêtements dans l'Antiquité. Les manifestations du politique*, Caen, p. 105-118.

BOLOGNESI RECCHI-FRANCESCHINI E. 2000, « Il Gran Palazzo », *Bizantinistica* 2, p. 197-242.

BOLOGNESI RECCHI-FRANCESCHINI E. 2008, « The *Scholae* of the Master of the Offices as the Palace *Praetorium* », *Anatolia Antiqua* 16, p. 231-257.

- BREMMER J. 1988, « An Imperial Palace Guard in Heaven: the Date of the Vision of Dorotheos », *ZPE* 75, p. 82-88.
- CARILE A. 2003, « La prossemica del potere. Spazi e distanze nei cerimoniali di corte », in *Uomo e spazio nell'alto medioevo. Settimane di studio del Centro Italiano di studi sull'alto medioevo, Spoleto, 4-8 aprile 2002*, Spolète, p. 589-653.
- CARILE M.C. 2012, *The Vision of the Palace of the Byzantine Emperors as a Heavenly Jerusalem*, Spolète.
- CARILE M.C. 2018, « Iconicité e potere nella tarda antichità: il principe cristiano nel suo spazio », in Destephen et al. 2018, p. 197-226.
- CHASTAGNOL A. 1985, « Autour du thème du princeps clausus », in *Bonner Historia Augusta Colloquium 1982-1983*, Bonn, p. 149-161.
- CROKE B. 2005, « Leo I and the Palace Guard », *Byzantion* 75, p. 117-151.
- DAGRON G. 1996, *Empereur et prêtre. Étude sur le « Césaropapisme » byzantin*, Paris.
- DAGRON G. 2011, *L'hippodrome de Constantinople*, Paris.
- DAVID J.-M. 2000, « Les contiones militaires des colonnes Trajane et Aurélienne : les nécessités de l'adhésion », in J. Scheid et V. Huet (éd.), *Autour de la colonne aurélienne, geste et image sur la colonne de Marc-Aurèle à Rome*, Turnhout, p. 213-226.
- DELMAIRE R. 1989, *Largesses sacrées et res privata. L'aerarium impérial et son administration du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle*, Rome.
- DELMAIRE R. 2008, « Les soldats de la garde impériale à l'époque théodosienne : le témoignage des sources religieuses », *AnTard* 16, p. 37-42.
- DESTEPHEN S. 2016, *Le voyage impérial dans l'Antiquité tardive. Des Balkans au Proche-Orient*, Paris.
- DESTEPHEN S., DUMÉZIL B. et INGLEBERT H. (éd.) 2018, *Le Prince chrétien de Constantin aux royautés barbares (IV<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris.
- DUFRAIGNE P. 1994, *Adventus Augusti, Adventus Christi. Recherche sur l'exploitation idéologique et littéraire d'un cérémonial dans l'Antiquité tardive*, Paris.
- DUVAL N. 1987, « Existe-t-il une structure palatiale propre à l'Antiquité tardive ? », in E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, Grèce et à Rome*, Leyde, p. 463-490.
- DRIJVERS J.W. et LENSKI N. (éd.) 2019, *The Fifth Century, Age of Transformations (Shifting Frontiers in Late Antiquity, 12)*, Bari.
- EMION M. 2017a, *Des soldats de l'armée romaine tardive : les protectores, III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université de Rouen (inédit).
- EMION M. 2017b, « Le pouvoir improvisé ? Pourpre impériale et diadème des usurpateurs dans l'Antiquité tardive », *Annales de Janua* 5, disponible sur : <http://Annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1582> [consulté en mai 2020].
- EMION M. 2018, « L'empereur chrétien et ses gardes du corps », in Destephen et al. 2018, p. 415-433.
- FRANK R.I. 1969, *Scholae Palatinae. The Palace Guards of the Later Roman Empire*, Rome.
- GIRGIN C. 2008, « La porte monumentale trouvée dans les fouilles près de l'ancienne prison de Sultanahmet », *Anatolia Antiqua* 16, p. 259-290.
- GUILLAND R. 1956, « Autour du Livre des Cérémonies. Le Grand Palais. Les quartiers militaires », *Byzantinoslavica* 17, p. 58-97.
- HALDON J. 1984, *Byzantine Praetorians. An administrative, institutional and social survey of the Opsikion and Tagmata, c. 580-900*, Bonn.
- HALSALL G. 2007, *Barbarian Migrations and the Roman West, 376-568*, Cambridge.
- HEBBLEWHITE M. 2017, *The Emperor and the Army in the Later Roman Empire, AD 235-395*, Londres.
- ICKS M. 2019, « Kept in the Dark: Narratives of Imperial Seclusion in Late Antiquity », in K.C. Choda, M. Sterk de Leuw et F. Schulz (éd.), *Gaining and Losing Imperial Favour in Late Antiquity*, Leyde, p. 173-192.



- JONES M. et MCFADDEN S. 2015, *Art of Empire. The Roman Frescoes and Imperial Cult Chamber in Luxor Temple*, New Haven-Londres.
- KELLY C. 1998, « Emperors, Government and Bureaucracy », in A. Cameron et P. Garnsey (éd.), *Cambridge Ancient History XIII. The Late Empire, AD 337-425*, Cambridge, p. 138-183.
- KESSELS A.H.M. et VAN DER HORST P.W. 1987, « The *Vision of Dorotheus (Pap. Bodmer 29)*, edited with introduction, translation and notes », *Vigiliae Christianae* 41, p. 313-359.
- KILIERICH B. 1998, *The obelisk base in Constantinople: court art and imperial ideology*, Rome.
- KOLB F. 2001, *Herrscherideologie in der Spätantike*, Berlin.
- L'HUILLIER M.-C. 1992, *L'Empire des mots. Orateurs gaulois et empereurs romains, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles*, Paris.
- LÖHKEN H. 1982, *Ordines dignitatum. Untersuchungen zur formalen Konstituierung der spätantiken Führungsschicht*, Cologne.
- MACCORMACK S. 1981, *Art and Ceremony in Late Antiquity*, Los Angeles-Londres.
- MANGO C. 1959, *The Brazen House. A Study of the Vestibule of the Imperial Palace of Constantinople*, Copenhagen.
- MATHISEN R.W. et SIVAN H. (éd.) 1996, *Shifting Frontiers in Late Antiquity*, Aldershot.
- MCCORMICK M. 1986, *Eternal Victory. Triumphal Rulership in Late Antiquity, Byzantium and the Early Medieval West*, Cambridge.
- MCCORMICK M. 2000, « Emperor and Court », in A. Cameron, B. Ward-Perkins et M. Whitby (éd.), *Cambridge Ancient History XIV. Late Antiquity: Empire and Successors*, Cambridge, p. 135-163.
- MEISTER J.B. 2012, *Der Körper des Princeps. Zur Problematik eines monarchischen Körpers ohne Monarchie*, Stuttgart.
- MOLINIER-ARBO A. 2003, « Notes sur la pourpre dans l'*Histoire Auguste* », in J.-Y. Guillaumin et S. Ratti (éd.), *Autour de Lactance. Hommages à Pierre Monat*, Besançon, p. 301-314.
- NECHAEVA E. 2014, *Embassies – Negotiations – Gifts. Systems of East Roman Diplomacy in Late Antiquity*, Stuttgart.
- NOETHLICH K.L. 1998, « Strukturen und Funktionen des spätantiken Kaiserhofes », in A. Winterling (éd.), *Comitatus, Beiträge zur Erforschung des spätantike Kaiserhofes*, Berlin, p. 13-49.
- PLOTON-NICOLLET F. 2015, « Légimité impériale et mise en scène du consensus dans l'Éloge de Justin II de Corippe », in B. Goldlust (éd.), *Corippe, un poète latin entre deux mondes*, Lyon, p. 271-302.
- PUECH V. 2018a, « La christianisation du cérémonial impérial dans l'Antiquité tardive », in Destephen et al. 2018, p. 227-245.
- PUECH V. 2018b, « Funérailles de Justinien et avènement de Justin II selon Corippe : la cohérence d'une cérémonie palatiale », in D. Carrangeot, B. Laurieux et V. Puech (éd.), *Rituels et cérémonies de cour, de l'Empire romain à l'âge baroque*, Villeneuve-d'Ascq, p. 75-96.
- ROUSSELLE A. (dir.) 1995, *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Perpignan.
- SALZMAN M.R. 1990, *On Roman Time. The Codex-Calendar of 354 and the Rhythms of Urban Life in Late Antiquity*, Berkeley-Los Angeles-Oxford.
- SIDÉRIS G. 2003, « Eunuques, chambre impériale et palais à Byzance (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) », in M.-F. Auzépy et J. Cornette (éd.), *Palais et pouvoir de Constantinople à Versailles*, Saint-Denis, p. 163-180.
- SMITH R.B.E. 2007, « The Imperial Court of the late Roman empire, c. AD 300-450 », in A.J.S. Spawforth (éd.), *The Court and Court Society in Ancient Monarchies*, Cambridge, p. 157-232.

- STERN W.O. et HADJILAZARO THIMME D. 2007, *Kenchreai, Eastern Port of Corinth. VI. Ivory, Bone, and Related Wood Finds*, Leyde-Boston.
- TANTILLO I. 2011, « Insegne e legittimazione nell'impero romano », in C. Panella (éd.), *I segni del potere. Realtà e immaginario della sovranità nella Roma imperiale*, Bari, p. 13-24.
- TANTILLO I. 2015, « I cerimoniali di corte in età tardoromana », in *Le corti nell'alto Medioevo. Settimane di studio del Centro Italiano di studi sull'alto medioevo, Spoleto, 24-29 aprile 2014*, Spolète, p. 543-586.
- UYTTERHOVEN I. 2007, « Housing in Late Antiquity: Thematic Perspectives », in L. Lavan, L. Özgenel et A. Saranti (éd.), *Housing in Late Antiquity*, Leyde-Boston, p. 25-66.
- VAN BERCHEM D. 1986, « Des soldats chrétiens dans la garde impériale : observations sur le texte de la *Vision de Dorotheos (Papyrus Bodmer XXIX)* », *Studia Clasice* 24, p. 155-163.
- VON RUMMEL P. 2007, *Habitus barbarus. Kleidung und Repräsentation spätantiker Eliten im 4. und 5. Jahrhundert*, Berlin-New York.
- WESTBROOK N. 2020, *The Great Palace in Constantinople: An Architectural Interpretation*, Turnhout.
- WHITBY M. 2008, « The role of the Emperor », in D.M. Gwynn (éd.), *A. H. M. Jones and the Later Roman Empire*, Leyde-Boston, p. 65-96.
- WINTERLING A. (éd.) 1998, *Comitatus, Beiträge zur Erforschung des spätantike Kaiserhofes*, Berlin.
- WOLFF C. et FAURE P. (éd.) 2020, *Corps du chef et gardes du corps dans l'armée romaine*, Paris/Lyon, 2020.